

## **Partenariat stratégique croate-français**

### **Déclaration politique**

La République de Croatie (ci-après dénommée « la Croatie ») et La République française (ci-après dénommée « la France »),

Prenant acte du renforcement considérable de leurs relations bilatérales, en particulier dans le domaine des échanges économiques et culturels et dans le cadre de l'Union européenne (UE), intervenu depuis la signature du Partenariat stratégique croate- français et de sa Déclaration politique le 9 juillet 2010 ainsi que des Plans d'actions qui en ont découlé pour la période 2010-2012, signé à Zagreb le 9 juillet 2010, pour la période 2014-2017, signé à Paris le 2 mars 2015, et pour la période 2018-2021, signé à Zagreb le 6 avril 2018, et

Considérant leur détermination commune à agir ensemble pour renforcer l'Union européenne et lui permettre de répondre efficacement à tous les enjeux majeurs auxquels elle est confrontée,

Sont convenues, à l'occasion de la visite officielle en Croatie du Président de la République française, les 24 et 25 novembre 2021, de renforcer encore leur coopération et de donner à leurs relations une dimension stratégique renouvelée autour des axes suivants :

#### **I. Renforcer le partenariat politique aux niveaux bilatéral et européen**

---

*La Croatie et la France partagent la même vision, celle d'une Union européenne fière de ses réussites, de son mode de vie et de ses valeurs ; d'une Union européenne résiliente, possédant de réelles capacités stratégiques lui permettant de protéger ses principes et ses intérêts de façon plus résolue et plus efficace ; d'une Union européenne qui s'efforce d'atteindre l'autonomie stratégique, tout en préservant l'ouverture de son économie ; d'une Union européenne en première ligne dans la lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité, également attachée à la croissance et au développement durables, ainsi qu'à l'approche « Une seule santé », sur le continent et dans le reste du monde ; d'une Union européenne plus sûre mais aussi plus solidaire, tant sur son territoire qu'à l'extérieur : d'une Union européenne active sur la scène internationale, jouant un rôle à la mesure de sa population et de son marché, de sa puissance commerciale et de son poids économique ainsi que de sa capacité unique d'assurer le plus haut niveau de liberté et de solidarité à ses citoyens ; d'une Union européenne plus à l'écoute des aspirations et des attentes de sa population.*

##### **1.1. Intensifier le dialogue au niveau politique et des experts et construire l'Europe ensemble**

La Croatie et la France continueront de porter leurs relations à un niveau stratégique supérieur dans différents domaines d'intérêt commun, notamment en organisant des réunions annuelles entre les ministres responsables des affaires étrangères et européennes